

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY NOMME RENAUD CHRISTOL EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ

ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI Contrats commerciaux et internationaux | 10/01/19



Renaud Christol est coopté associé au sein du pôle Concurrence – Consommation – Distribution qui compte désormais 4 associés et 3 collaborateurs.

Sa nomination répond à la volonté du cabinet de proposer à ses clients une expertise renforcée en droit de la concurrence et de poursuivre son développement par la promotion interne.

Renaud Christol est avocat spécialisé en droit de la concurrence et en droit de la distribution. Il a développé une expertise en matière de contentieux des pratiques anticoncurrentielles, de réparation du dommage concurrentiel et de contrôle des concentrations. Il intervient dans des dossiers hautement stratégiques et techniques. Doté d'une expertise détaillée et approfondie des secteurs économiques dans lesquels ses clients interviennent, Renaud Christol a construit une approche client opérationnelle et efficace.

Aux côtés d'Alexandra Berg-Moussa nommée associée en 2018 en droit de la consommation et de la distribution, ils contribueront au développement de l'ensemble des offres juridiques du pôle en complément des autres métiers du cabinet.

« Notre pôle Concurrence – Consommation – Distribution s'appuie sur une grande diversité de talents. Cela permet d'assembler des expertises variées et très complémentaires. Les clients sont d'ailleurs très demandeurs de cette approche qui se veut avant tout pragmatique, proche de leurs préoccupations et basée sur une grande technicité » selon Renaud Christol, associé.

« Cette nomination s'inscrit dans la continuité de notre stratégie de croissance. Nous souhaitons que toutes nos compétences soient portées par des avocats experts de leurs sujets et engagés dans l'accompagnement de nos clients. Renaud répond à ces impératifs et nous sommes très heureux de cette promotion. » indique Mahasti Razavi, Managing Partner.

A propos de Renaud Christol (40 ans)

Diplômé du DJCE de l'Université de Montpellier I (2002), Renaud Christol a prêté serment en 2002. Après avoir débuté sa carrière chez Jeantet en 2003, il a intégré Latham & Watkins en 2009 avant de rejoindre August Debouzy en 2011. Renaud Christol écrit de nombreux articles et intervient régulièrement dans des conférences et matinées d'information sur des problématiques liées au droit de la concurrence et au droit de la distribution.